

VILLE DE LA SEYNE SUR MER - ARRETE PERMANENT REGLEMENTANT LA CIRCULATION ET LE STATIONNEMENT AU DROIT DES CHANTIERS COURANTS SUR LE RESEAU ROUTIER COMMUNAL
arrêté n°18-0033 du 22 janvier 2018

AVIS DE TENUE DE CHANTIER COURANT
(à transmettre au moins 1 semaine avant le démarrage du chantier)

Numéro de l'arrêté de Chantier Courant : 18-0033-2018-0676c

LOCALISATION DU CHANTIER (rue, avenue, place, voie, n°, tronçon...) :
Avenue Pierre Mendès FRANCE

NATURE DES TRAVAUX :
Travaux d'entretien de la voirie

Travaux exécutés par une entreprise Maître d'œuvre/ouvrage : EIFFAGE	Travaux exécutés en régie ou dans le cadre d'un marché public de travaux pour le compte de la Ville Oui
---	--

PERIODE PREVUE : du 17/12/2018 au 24/12/2018

MODE D'EXPLOITATION

Type	Oui	Non	Observations
Limitation de vitesse	X		
Dépassement interdit	X		
Chaussée rétrécit	X		
Alternat	B15/C18	X	Stationnement interdit
	K10	X	
	Feux tricolores	X	

CONTACT ENTREPRISE

Nom et adresse de l'entreprise : Société EIFFAGE
Personne responsable du chantier : S. SANCHEZ
Téléphone de permanence du chantier 24/24 : 06 22 23 73 37

ENTREPRISE : Société EIFFAGE

Date : ~~05/04/2018~~ 14/12/2018

Signature/cachet :

Cadre réservé à l'administration

Les limitations des conditions de circulation relèvent de l'arrêté permanent :

OUI X	OUI, avec les restrictions ou prescriptions suivantes : <i>Pas de coupure soirée</i>	NON , au motif suivant : Les travaux relèvent d'un arrêté spécifique Autre
----------------------------	---	---

A La Seyne sur Mer,
le 19 DEC. 2018

Signature/cachet :

